



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Ardèche

Fiche de poste Enseignant 100% réussite en classe dédoublée de GS, CP, CE1

Contexte et références	La politique d'éducation prioritaire vise à réduire les effets des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire. Cette politique d'égalité des chances utilise tous les leviers internes et externes à l'Education nationale pour accompagner et faire réussir tous les élèves relevant de l'éducation prioritaire tout au long de leur parcours scolaire.
Missions	<ul style="list-style-type: none">• Enseigner dans une classe à effectif dédoublé d'une école située en REP, à temps plein.• Garantir, pour chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter, respecter autrui par la mise en œuvre une pédagogie adaptée à la classe dédoublée.• Participer aux travaux des conseils de cycle et de maitres ainsi qu'aux temps de travail prévus par les projets de réseaux.• Participer activement au développement du lien de co-éducation avec les familles.
Compétences attendues	Toutes les compétences que les professeurs des écoles doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier (Bulletin officiel du 25 juillet 2013) et plus particulièrement : <ul style="list-style-type: none">• Savoir travailler en équipe.• Savoir travailler avec des partenaires extérieurs à l'Education nationale.• Inscrire son action dans une perspective de co-éducation.• Actualiser régulièrement ses connaissances, notamment en pédagogie et didactique en s'engageant dans une démarche d'autoformation en cohérence avec le dispositif de formation mis en œuvre.• Disposer de bonnes connaissances des problématiques et des textes relatifs à l'Education prioritaire et des différents dispositifs d'aide.• Disposer de capacités d'adaptation, d'écoute et de communication.• Savoir adapter son enseignement à un groupe restreint d'élèves.
Conditions	<ul style="list-style-type: none">• Posséder une expérience d'au moins trois ans d'enseignement.• Posséder une expérience en GS, CP ou CE1.• Posséder une expérience d'enseignement en éducation prioritaire ou faire preuve d'une bonne connaissance des écoles en REP.
Modalités	Les candidatures, lettre de motivation et curriculum vitae, doivent être transmis pour le 26 mars 2024 . Le dossier sera adressé au Pôle 1 ^{er} degré sous couvert et avis de l'IEN de circonscription, à Monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale. Après un examen des dossiers, les candidats retenus seront reçus à la DSDEN pour un entretien. Les commissions auront lieu le 3 avril 2024.